



## APEL La Salle Saint Nicolas

Issy-les-Moulineaux - Juillet 2010

Chers parents,

Quelques mots en cette nouvelle rentrée des classes pour vous présenter notre association. L'APEL est l'association des parents d'élèves du groupe scolaire La Salle Saint Nicolas, elle a pour missions essentielles de :

- Représenter l'ensemble des parents auprès de l'établissement (Conseils de classes, Conseil d'Éducation, Pastorale, OGEC, ...);
- Être le relais entre les parents, la direction et la communauté éducative ;
- Travailler en commissions au sein de son conseil d'administration afin d'être attentif aux besoins des élèves et des familles, de tout mettre en œuvre pour permettre aux enfants de s'épanouir dans les meilleures conditions possibles.

L'APEL peut aussi apporter son aide dans certains domaines pour dynamiser la vie de l'école par la participation aux activités proposées par l'établissement, par exemple en apportant une aide financière aux projets de classe ou aux voyages scolaires.

### **Le mouvement des APEL en France en quelques chiffres**

L'APEL - l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre - est la plus importante association de parents d'élèves en France, loin devant la deuxième. Elle représente plus de 800000 familles adhérentes à travers :

- 6000 APEL représentant les parents au sein des établissements en France ;
- 95 APEL Départementales qui assurent la formation des responsables APEL et représentent les parents auprès des instances départementales des pouvoirs publics et de l'Enseignement Catholique ;
- 30 APEL Académiques qui regroupent les APEL et coordonnent l'action des responsables départementaux ;
- l'APEL Nationale qui regroupe les APEL Académiques au niveau national (pour plus d'informations cf. <http://www.apel.fr>)

L'APEL Académique de VERSAILLES avec ses quatre départements : YVELINES, ESSONNE, VAL D'OISE et HAUTS DE SEINE, regroupe 73000 familles.

L'APEL Départementale des Hauts de Seine avec ses 43 APEL, dont notre association fait partie, regroupe 25000 familles et est ainsi le 4<sup>ème</sup> département, après le NORD, le RHONE et le PAS DE CALAIS (sources APEL Nationale 2007).

### **Les commissions**

L'APEL La Salle Saint Nicolas a mis en place au sein de son conseil d'administration, renouvelé chaque année lors de l'assemblée générale de rentrée, différentes commissions dont voici la liste et leur fonction :

**Commission Internat** : Elle assure des visites régulières à l'internat, rencontre le responsable de

l'internat et les surveillants, ainsi que les représentants des élèves internes. Elle transmet au Conseil d'Administration de l'APEL les demandes d'équipements suggérées par les élèves internes. Elle est à l'écoute des parents pour répondre à leurs questions sur l'internat.

**Commission Restauration :** Cette commission effectue des visites des selfs et cafétéria pour s'assurer que la restauration des élèves est effectuée dans le respect des normes d'hygiène et dans un environnement convivial. Cette commission travaille en partenariat avec le gérant, la direction et le bureau des élèves. Elle se réunit au moins une fois par trimestre.

**Commission Pastorale :** En relation avec l'équipe pastorale et le prêtre référent, cette commission aide à la préparation des messes et des temps forts qui jalonnent l'année (Messe de rentrée, temps de l'Avent et de Carême, sacrements ...).

**Commission Accueil des Parents :** Cette commission assure une écoute régulière pour accueillir des parents et répondre à leurs questions. Elle examine également les situations difficiles en proposant soit une orientation vers des professionnels spécialisés soit une étude en relation avec l'OGEC et le directeur permettant de gérer ponctuellement par exemple des soucis financiers.

**Commission Conférences :** Cette commission met en place un cycle de conférences d'intérêt général pour les familles et les élèves en partenariat avec d'autres APEL. Elle assure la logistique de ces manifestations.

**Commission Prévention Santé :** Elle participe aux réunions mises en place avec l'infirmière et le médecin de l'école. Cette commission débat sur des questions ayant trait à l'Éducation, la Santé et la Citoyenneté au sein de l'établissement en relation avec la CESC pour le collège. Elle met en œuvre des actions de préventions sur ces domaines en accord avec la direction de l'établissement.

**Commission Communication :** Cette commission participe à la rédaction d'articles du journal de l'établissement en relation avec la Direction. Elle assure la mise à jour du site Internet rubrique « Association des Parents d'Élèves ».

**Commission « Parents-correspondants » :** Elle est composée des coordinateurs de niveau et assure les relations entre les parents correspondants de chaque classe, l'APEL et la communauté éducative par l'intermédiaire de la direction de l'établissement. En début d'année, elle établit la liste des parents-correspondants qui se sont proposés, relance les parents des classes sans correspondant. Elle informe les parents correspondants de leurs missions (préparation des dossiers et réunion d'information). Au cours de l'année, elle diffuse les dates des conseils de classe, les modèles de documents et reçoit avec les directeurs des études concernés les comptes-rendus des conseils de classe rédigés par les parents correspondants.

Nous aurons l'occasion de vous décrire plus en détail notre association et de faire le bilan de l'année précédente lors de l'assemblée générale de rentrée qui se tiendra début octobre 2010, vous recevrez pour cela en septembre un courrier vous invitant à cette réunion.

En vous souhaitant une excellente rentrée ainsi qu'à vos enfants, veuillez agréer, chers parents, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

Le Président de l'APEL

Eric SOUDY

Le chef d'établissement

François TRIBOUT